



Stéphane BLOCH

Avocat à la Cour d'appel de Paris
30 années d'expérience

EXPERTISES

Langues : Français, Anglais
Tel: 01 44 95 20 18
s.bloch@kga.fr

FORMATION

- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (1987)
- D.E.A. de droit international privé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1987
- D.E.A. de droit privé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1986
- Maîtrise de droit des affaires de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1985
- Diplôme d'études politiques de l'Université de Nancy, 1984

- Volet « droit social » des opérations de restructuration :
 - ✓ Processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel ;
 - ✓ Négociation collective, en ce compris les accords de méthode ;
 - ✓ Mise en place des nouvelles instances de représentation du personnel.
- Rupture du contrat de travail :
 - ✓ Licenciements pour cause personnelle
 - ✓ Modes de rupture amiable du contrat de travail
 - ✓ Licenciements économiques (élaboration et gestion des PSE et des PDV autonomes)
- Accompagnement du départ négocié des cadres dirigeants

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Finance (notamment secteur public) ;
- Grande distribution ;
- Transport terrestre et aérien.